

Demain se décide aujourd'hui avec le SCoT



Dans ce magazine: Le territoire de demain avec le SCoT... 9^e journée de l'entrepreneur... Tester son projet professionnel pour le pérenniser... L'excellent début de saison pour l'équipe de Volleyball... Création de parcours touristiques pour les vélos de route et les VTT... Chantier du nouveau parking de l'hôpital intercommunal... Les actions du Syndicat Mixte de l'Argens... 88 logements sociaux inaugurés...



SOMMAIRE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

4-5-6 Les réunions publiques du SCoT

CITOYENNETÉ

7 Le contrat de ville entre en action

ÉCONOMIE

8 9^e journée de l'entrepreneur

9 Réunion d'information de l'INSEE

9 Les entrepreneuses de la Côte d'Azur

10 La couveuse Interface

11 Var initiative : cérémonie de remise des chèques

11 Une nouvelle publication de la CAVEM

12 Le Booster Entreprise de l'Est Var

SPORT

13 Début de saison de l'équipe de Volleyball

TOURISME

14-15 Création de parcours de vélo sur le territoire

GRAND PROJET

16-17 Chantier du nouveau parking de l'hôpital intercommunal

DÉVELOPPEMENT DURABLE

18 « Je soutiens la ligue, je trie le verre ! »

GRAND PROJET

19 Le réservoir d'eau du Gargalon

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

20-21 Le rôle du Syndicat Mixte de l'Argens

RÉALISATIONS

22-23 Le refuge canin des Garelles

HABITAT

24-25 Inaugurations de logements sociaux

CULTURE

26-27 Programmation Aggloscènes 2016

CITOYENNETÉ

28 Autour de la Loi NOTRE

INFO LOCALE

29 Rencontre Mosaïque FM



25



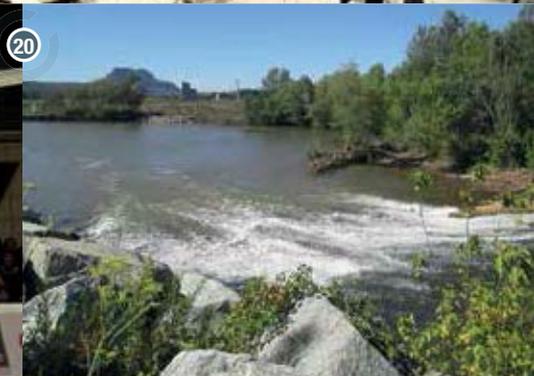
16



26



13



20

Var-Estérel-Méditerranée,
mon agglo, mon mag n°17
Le magazine d'information
de la Communauté d'Agglomération
Var-Estérel-Méditerranée (CAVEM)
624 chemin Aurélien
83700 SAINT-RAPHAËL
Tél. 04 94 19 31 00 • cavem.fr

Directeur de la publication : Georges GINESTA,
Anne-Claire LEFÈVRE (Co-Directrice et Directrice de la Communication)
Rédaction : Mathias OLIVERO
Photos : Christine DELVILLE, Paul Christian OLLIER, Jérôme RAINALDI, Ville de Saint-Raphaël, Gregory
BATARDON, Ester CORDON, Christian GANET, Guillermin, Interface, Hugues LAGARDE, Nathalie PRÉBENDE,
Roc d'Azur, Pierre VIEUILLE, Christophe VOOTZ
Conception graphique : STRATIS
Impression : TRULLI • Distribution : ADREXO • Tirage : 75 000 exemplaires
Contact : communication@cavem.fr
ISSN : 2427-4305

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Il y a près de deux ans la CAVEM se mettait en place en regroupant cinq communes sur un territoire homogène par sa configuration géographique mais divers dans une complémentarité entre la mer et les premières collines des Alpes. Cinq communes qui désormais travaillent ensemble car elles ont toutes des représentants dans toutes les commissions qui traitent des compétences de l'Agglomération. Le niveau d'information est donc identique pour chacune et les différents élus y confrontent leurs opinions et prennent des décisions qui constituent ensuite l'ordre du jour du Conseil d'Agglomération. Comme dans chaque assemblée il y a une majorité et une opposition qui d'ailleurs, dans le cas de la CAVEM, votent souvent de concert.

C'est ainsi que s'organise notre travail et les problèmes exposés par chaque commune sont pris en compte en fonction du budget dont nous disposons. Nul ne peut ignorer que les charges imposées par le gouvernement et surtout le principe de péréquation qui nous oblige à transférer une très importante partie de nos recettes fiscales vers l'Etat diminuent considérablement nos capacités d'investissement sans aucun bénéfice pour nos concitoyens.

C'est ainsi, mais je tenais à ce que vous soyez informés loyalement et en cette période de vœux j'appelle l'Etat à se réformer pour faire des économies et redonner aux collectivités les capacités financières qui nous permettraient de soutenir l'emploi dans nos régions car en France 75% de l'investissement est réalisé par les collectivités territoriales. Voilà un levier efficace pour lutter contre le chômage qui ne cesse d'augmenter.

Avec mes meilleurs souhaits pour cette nouvelle année et mes vœux de bonheur dans vos familles.

Fiers
de notre passé,
confiants
en notre avenir.



Georges GINESTA

Président de
la Communauté
d'Agglomération Var
Estérel Méditerranée
Maire de Saint-Raphaël
Député du Var

14



www.cavem.fr



8





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les réunions publiques du SCoT : ce qu'il faut retenir

CES RENCONTRES ONT PERMIS AUX HABITANTS DE S'INFORMER, D'ÉCHANGER ET DE DÉBATTRE AVEC LES ÉLUS ET DES SPÉCIALISTES POUR DESSINER ENSEMBLE L'AVENIR DU TERRITOIRE À L'HORIZON 2035

Les habitants ont pris connaissance du diagnostic, des 4 ateliers associant 130 acteurs locaux et des premières réflexions engagées sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la CAVEM les mercredi 4 novembre 2015 à Saint-Raphaël et vendredi 6 novembre 2015 aux Adrets de l'Estérel.

La démarche fondatrice du SCoT de la CAVEM

Le SCoT, révisable tous les 6 ans, sera bientôt le document d'orientation de référence pour l'aménagement du territoire. Il sera bientôt applicable aux communes qui sont associées à son élaboration. Chantier structurant de grande ampleur, le SCoT impose de raisonner à l'échelle de la CAVEM impactant le quotidien de chacun dans tous les domaines du développement économique, de la mobilité, des déplacements, de l'agriculture, de l'environnement, de l'habitat, du foncier ou encore du maritime.

Habitat : répondre aux exigences légales en maintenant une qualité de vie

La rareté du foncier, créée notamment par le nombre et la demande de résidences secondaires, engendre un coût élevé des logements. 30 à 40 % de la population n'a pas de revenu compatible avec le marché locatif privé sur Fréjus et Saint-Raphaël. Tout l'enjeu du SCoT réside dans le développement d'un Habitat en conformité avec les exigences légales en matière d'aménagement, notamment à vocation sociale, tout en gardant un territoire attractif doté d'une qualité de vie.

Développement économique : 28 parcs d'activités, tourisme et innovation pour demain

L'avenir du territoire repose aussi sur un dynamisme économique soutenu en adéquation avec l'évolution de sa population et de ses besoins. Le SCoT a ainsi pour fonction de s'assurer du maintien d'un niveau d'activités satisfaisant facteur de création d'emplois. Fort de 28 parcs d'activités le territoire a misé depuis quelques années sur la qualité de ces informations mais doit s'assurer de la disponibilité de réserves foncières pour poursuivre sa marche vers l'efficience dans les secteurs d'activités qui font sa force et notamment le commerce et les services. Le tourisme reste, avec 23 % de la capacité d'accueil du département, un moteur économique important au même titre que le secteur du BTP sollicité pour la production de logements et d'équipements structurants. L'agriculture apparaît enfin comme une piste de travail sérieuse et prometteuse en termes de production et de valorisation du territoire.

Transports : se déplacer plus facilement et autrement

Un territoire se développe aussi selon sa capacité à faire se déplacer les biens et les personnes qu'elles soient résidentes ou de passage. Saturé, le réseau routier primaire doit être renforcé par la création d'un barreau routier visant à dédoubler la RDN7. Le SCoT vise aussi à planifier et promouvoir d'autres modes de transport tels que le vélo ou les véhicules électriques mais aussi à développer de nouvelles habitudes de déplacement par le covoiturage avec les équipements qui leur sont nécessaires.

Environnement : préserver un territoire magnifique en gérant les risques naturels

Les espaces naturels du territoire sont magnifiques et doivent être préservés et mis en valeur pour contribuer au développement d'un tourisme de qualité avec un accueil tout au long de l'année. L'exposition aux risques naturels reste forte : trois plans de prévention sont ainsi en place. Le SCoT doit donc concilier gestion des risques naturels et préservation de l'environnement avec un développement harmonieux et rationnel des activités humaines.

➤ RAPPEL : QU'EST-CE QUE LE SCOT ?

Le SCoT est un document d'urbanisme intercommunal de planification qui permet de coordonner plusieurs secteurs du territoire durant 15/20 ans. Son élaboration et sa mise en œuvre ont un impact concret en termes d'aménagement et d'urbanisme du territoire. Pris en charge en 2003 par le Syndicat Mixte SCoT Var Est, le SCoT de notre territoire est repris par la CAVEM en 2012. En juin 2015, les études du SCoT ont donné lieu à l'engagement d'une concertation élargie qui comprend l'élaboration d'un Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM).

CHIFFRES CLÉS

180
180 nouvelles places
de mouillage à l'étude

140
140 hectares de terrain encore
bâtissables sur le territoire

130
130 acteurs locaux

83%
83 % des habitants travaillent
sur le territoire

23%
23 % de la capacité d'accueil
touristique du département

3
4
3 plans de préventions contre
les risques naturels en place
4 ateliers



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Deuxième volet du SCoT, le PADD est la phase d'intégration et de confrontation des programmes et des schémas étudiés. La qualité de vie, la compétitivité et l'attractivité, mais aussi la solidarité sont autant de valeurs fondatrices de notre territoire qui participeront aux orientations du PADD.

Le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM)

Le SMVM est un document complémentaire au SCoT qui, suite au diagnostic, vise à gérer les différents usages de la mer et du trait de côte, préserver cet espace naturel fondamental et garantir un accès aux résidents et estivants.

L'inventaire mené dans le diagnostic a conclu à un bon état écologique et chimique des masses d'eau côtières, avec des systèmes de rejet en mer conformes à la réglementation.

La promotion des activités nautiques en lien avec les infrastructures portuaires existantes sont aussi un facteur de développement économique et de promotion du territoire.

Il convient par ailleurs de réfléchir à l'aménagement du littoral en misant sur la qualité et la protection des plages et des espaces sensibles tels que les étangs de Villepey, l'Île d'Or sans oublier les calanques souvent très fréquentées.

De nouvelles zones de mouillage pourraient en outre être organisées. Les 40 000 plongées par an dans les eaux qui bordent l'Estérel témoignent d'un attrait touristique fort sur ce secteur.

Enfin, des alternatives aux transports terrestres ne sont pas exclues. Ce sont tous ces aspects qui sont pris en compte dans le SMVM, également en phase de concertation.





CITOYENNETÉ

Le contrat de ville entre en action

LE CONTRAT DE VILLE, SIGNÉ LE LUNDI 20 JUILLET 2015 EST UN DISPOSITIF QUI PERMET DE FINANCER DES ACTIONS EN FAVEUR DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE : LA GABELLE ET L'AGACHON À FRÉJUS.

Zoom sur le comité de pilotage et les ateliers thématiques qui ponctuent les moments forts de sa mise en œuvre

Le comité de pilotage organisé le vendredi 25 septembre 2015 à la CAVEM a permis à l'ensemble des signataires du contrat de ville de se réunir afin d'arrêter conjointement les modalités de sa mise en œuvre. Pour répondre à cet objectif, à l'initiative du service Politique de la Ville, des ateliers techniques thématiques ont permis l'élaboration du diagnostic partagé, socle du contrat de ville.

🕒 **5 ateliers thématiques** se sont réunis du lundi 28 septembre 2015 au lundi 12 octobre 2015 :

- › habitat-renouvellement urbain ;
- › sécurité-prévention de la délinquance ;
- › éducation-parentalité ;
- › emploi-développement économique ;
- › santé-développement social.

🕒 **Leurs objectifs** étaient les suivants :

- › se réapproprier le diagnostic et, au besoin, le compléter ou le préciser ;
- › affiner le plan d'actions et arrêter des priorités ;
- › définir des critères d'évaluation et des indicateurs de suivi ;
- › élaborer des fiches actions qui serviront à la mise en œuvre opérationnelle du contrat de ville.



Magazine VEM n°15, page 29



ÉCONOMIE

9^e journée de l'entrepreneur

LE JEUDI 15 OCTOBRE 2015 AU PALAIS DES CONGRÈS DE SAINT-RAPHAËL, LA 9^e JOURNÉE DE L'ENTREPRENEUR A UNE NOUVELLE FOIS PERMIS AUX CRÉATEURS D'ENTREPRISES LOCAUX DE RENCONTRER LES PARTENAIRES NÉCESSAIRES À LA RÉUSSITE DE LEURS PROJETS.

Soutenue par la CAVEM, la Maison de l'Emploi organise chaque année un salon afin de guider les porteurs de projet à travers ce qui peut ressembler à leur parcours du combattant. Depuis 2007, cet événement a déjà accueilli plus de 2 000 entrepreneurs lors des 8 précédentes éditions. Rassembler en un même lieu tous les interlocuteurs dont on a besoin pour monter son entreprise permet de bénéficier de conseils personnalisés et de connaître les dernières mesures réglementaires.

La Maison de l'emploi a présenté le guide 2015 des créateurs et repreneurs d'entreprises, où l'on retrouve un listing des acteurs qui accompagnent les porteurs de projet de création et de reprise d'entreprises.

De nouveaux partenaires présents pour cette 9^e édition

Cette année, la 9^e journée de l'entrepreneur a mis en avant des partenaires auxquels on ne pense pas forcément lors de la création de son entreprise. L'ordre des notaires était présent pour la première fois sur place, apportant une réflexion sur la protection sociale du chef d'entreprise notamment à travers l'animation d'un atelier sur les risques de l'entrepreneuriat.

De plus, les organismes financièrement soutenus par la CAVEM, dont certains ont été présentés dans les précédents numéros de ce magazine, étaient également présents ce jour-là afin d'aider la création d'entreprises : l'ADIE (voir magazine n°16, page 7), la Boutique de Gestion, la Couveuse Interface (voir page 10), le Réseau Entreprendre (voir magazine n°15, page 11) et Var Initiative (voir magazine n°12, page 10).



CHIFFRES CLÉS

2 215
2 215 entreprises
créées en 2014

35
35 exposants

6
6 ateliers

282
282 visiteurs

1
1 conférence

Aux sources de l'info avec l'INSEE

LE JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2015, L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES (INSEE) A ORGANISÉ UNE RÉUNION DÉPARTEMENTALE.

L'INSEE est une structure publique chargée d'éclairer les choix économiques et sociaux des territoires français. Pour cela, elle collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société française.

Ces données permettent d'aider la prise de décisions des pouvoirs publics comme la CAVEM et contribuent au développement de chaque territoire. La CAVEM a œuvré pour que la rencontre des acteurs du développement économique du territoire se déroule dans les meilleures conditions.



Les informations collectées par l'INSEE sont répertoriées sur son site internet selon 15 thèmes différents.



www.insee.fr

LE VAR, C'EST :

1 021 669
1 021 669 habitants

379 100
379 100 actifs

+0,9%
+ 0,9 % de population active par an

Connaissez-vous les "entrepreneuses" du territoire ?

ASSOCIATION DE FEMMES CRÉATRICES D'ENTREPRISES CRÉÉE EN SEPTEMBRE 2014 BASÉE SUR L'ENTRAIDE ET LE PARTAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION PACA.

Créée par Emilie LIARD, cette association aide ses membres au développement de leur activité et de leur réseau notamment par l'organisation ou la participation à des événements, tels que la Journée Nationale du Commerce de Proximité du samedi 10 octobre 2015 (voir photo). Le salon des entrepreneuses en 2016 axé sur l'entrepreneuriat permettra à l'association de nouer de nombreux partenariats, notamment avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.

CONTACT

lesentrepreneuses.cotedazur@outlook.com

REJOIGNEZ LES ENTREPRENEUSES DE LA CÔTE D'AZUR !

Si vous êtes une femme à la tête de votre projet sur le territoire, n'hésitez pas à rejoindre les entrepreneuses de la Côte d'Azur, quel que soit votre corps de métier.





ÉCONOMIE

Avec Interface, testez votre entreprise pour réussir

SOUTENUE PAR LA CAVEM, CETTE COUVEUSE PROPOSE AUX CRÉATEURS D'ENTREPRISES D'ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES ENTREPRENEURIALES NÉCESSAIRES À LA PÉRENNISATION DE LEUR ACTIVITÉ TOUT EN TESTANT LEUR PROJET EN CONDITIONS RÉELLES.

CONTACT

Intégration des nouveaux projets

Si vous souhaitez être accompagné par ce dispositif, contactez :

Tél. : 04 94 06 21 18

E-mail : couveuse-interface83@orange.fr

CHIFFRES CLÉS 2015

10 000

10 000 € de subvention
accordée par la CAVEM

76%

76 % taux de pérennité
des entreprises créées
en 2011



4 à 6 porteurs
de projets accompagnés
chaque mois

55

55 porteurs
de projets reçus



13

13 entrepreneurs
accompagnés

L'action de la couveuse interface

La Couveruse Interface est un outil de développement complémentaire aux dispositifs d'appui du développement économique. Pour aider les porteurs de projets du territoire à monter leur entreprise, ce dispositif leur propose d'entreprendre à l'essai. Les avantages sont nombreux :

- › bénéficier d'un hébergement juridique pour pouvoir effectuer toutes les démarches commerciales liées à son activité sans prendre de risques financiers
- › avoir une couverture juridique et assurantielle spécifique à son activité
- › conserver son statut social et ses revenus en toute légalité
- › mettre son projet dans une situation réelle de démarrage et de gestion
- › vérifier la viabilité économique et financière de son activité en toute sécurité
- › acquérir des connaissances entrepreneuriales
- › structurer le démarrage de son activité
- › bénéficier de services et développer son réseau

Le cadre légal

Le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) confirme l'entrée de l'entrepreneur au sein de la couveuse. Il lui permet donc de tester son activité en toute légalité tout en conservant ses statuts et droits antérieurs. Ce contrat est conforme aux spécificités et réglementations de certaines filières comme le bâtiment ou les services à la personne.



Un aide financière pour six créateurs d'entreprises du territoire

LE VENDREDI 27 NOVEMBRE 2015, GEORGES GINESTA, PRÉSIDENT DE LA CAVEM ET THIERRY TASSERY, PRÉSIDENT DE VAR INITIATIVE ONT EFFECTUÉ LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES CHÈQUES.

Les chèques accordés sont des prêts personnels, sans garantie, ni intérêt, qui viennent s'ajouter à l'accompagnement des porteurs de projet assuré par Var Initiative. Cette action renouvelée cette année démontre le soutien apporté par la CAVEM aux initiatives créatrices d'emplois sur le territoire.

Les Créateurs mis à l'honneur par Var Initiative :

Fréjus

- › Sandrine DE MARCO, centre de dermographie
« Santana Maquillage Permanent » : 5 400 €
- › Virginie MENUET, restaurant
« Deux temps trois mouvements » : 3 600 €

Puget sur Argens

- › Eric REFAIT DEVILLERS, salle de concert
« Le Rat's » : 5 400 €

Roquebrune-sur-Argens

- › Bertrand SIX, magasin de vente et location d'articles de fête
« L'As des fêtes » : 7 000 € (+ 3 000 € NACRE)

Saint-Raphaël

- › Anthony AUDIFFRED, boulangerie/pâtisserie
« Boulangerie de l'Estérel » : 5 400 €
- › Gwenaëlle MOISAN, centre de pilates : 3 600 €



www.cavem.fr

Une nouvelle publication de la CAVEM présente les parcs d'activités

UN OUVRAGE PRÉSENTE LES 28 PARCS D'ACTIVITÉS DU TERRITOIRE. IL SERA DISTRIBUÉ AUX ENTREPRISES QUI Y SONT IMPLANTÉES.

La CAVEM développe une politique foncière active pour répondre aux besoins des entreprises et leur permettre de trouver les conditions nécessaires à leur exploitation. Une étude de l'INSEE réalisée en 2009 classait l'agglomération comme 3^e bassin d'emploi de la région PACA et 5^e pôle d'emploi plus dynamique de France sur 343 recensés. Ce panorama économique du territoire présente les caractéristiques de chaque parc d'activités ainsi que les entités qui les gèrent et leur Président.



 **Près de 2 000 entreprises**

 **+ de 10 000 emplois**

 **28 parcs d'activités**

 **350 hectares de parcs d'activités**

Participez au prochain « Booster Entreprise Est Var », 3^e édition !



CO-ORGANISÉ LES SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 FÉVRIER 2016 PAR LA JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE (JCE) ESTÉREL CŒUR D'AZUR ET LA CAVEM, LES JEUNES CRÉATEURS D'ENTREPRISES VONT SUIVRE DES ATELIERS ET SERONT PARRAINÉS AFIN DE DÉVELOPPER LEUR ACTIVITÉ. POURQUOI PAS VOUS ?

Une étude menée en 2013 par la Maison de l'Emploi montre que 44 % des nouvelles entreprises du territoire ferment avant leur troisième année d'activité. La JCE a donc créé en 2014 l'action Booster Entreprise pour accompagner les jeunes entrepreneurs locaux. Depuis un an, déjà 17 entreprises ont été accompagnées dans le cadre de ce programme.

Ateliers thématiques et parrainages

Les jeunes créateurs d'entreprises de cette édition du Booster Entreprise participeront à plusieurs ateliers portant sur des thématiques essentielles pour développer leur activité : stratégie d'entreprise, comptabilité-gestion, communication, recrutement, juridique, rencontre avec les institutions locales...

Les ateliers sont animés par des membres de la JCE mais aussi par des professionnels et des partenaires institutionnels du territoire. Cela permet de transmettre un savoir-faire qui corresponde aux problématiques économiques locales. Chaque « boosté » sera également parrainé par un chef d'entreprise expérimenté de l'Est-Var, qui s'engagera à le faire bénéficier de ses compétences comme de son réseau.

Il reste des places !

Quelques places sont encore disponibles pour la prochaine édition du booster, qui sera organisée le samedi 27 et dimanche 28 février 2016 à l'hôtel partenaire Mercure Saint-Raphaël Valescure. Si vous désirez rejoindre la dizaine de personnes sélectionnées pour participer à cet événement, n'attendez plus et contactez la JCE !



CONTACT

Romain FROMENT
 Directeur de Commission « Booster Entreprise »
 Tél. : 04 94 06 21 18
 E-mail : romain.froment85@gmail.com
 Site internet : jceesterelcoeurdazur.org



SPORT

Le SRVVB, une équipe gagnante !

L'ÉQUIPE FÉMININE DU SAINT-RAPHAËL VAR VOLLEY BALL (SRVVB), NOTAMMENT SUBVENTIONNÉE PAR LA CAVEM, A RÉALISÉ UN EXCELLENT DÉBUT DE SAISON EN BATTANT LE RACING CLUB DE CANNES.

En gagnant son match joué à domicile contre Cannes, le samedi 31 octobre 2015, le SRVVB a réalisé une performance historique : en effet, la dernière victoire de Saint-Raphaël face à Cannes remonte à 1995. Le SRVVB est donc la première équipe à avoir infligé une défaite à Cannes durant ce championnat, grâce à une stratégie finement peaufinée et une grande solidarité entre les joueuses.

Le choix des dirigeants et de l'entraîneur de recruter des joueuses plus physiques avec plus d'expérience s'est donc avéré payant, malgré le remplacement express de Veronica ANGELONI, suite à sa blessure au genou, par Liesbet VINDEVOGHEL, joker médical.

Des victoires pour le territoire

Une équipe qui gagne fait également rayonner son territoire, dont le nom est ainsi relayé et connu dans la France entière. Le succès rencontré par le SRVVB a ainsi pu se ressentir au niveau des partenaires, des médias et du public. Les joueuses participent aussi activement au secteur amateur en étant les marraines d'une jeune équipe qu'elles ont soutenue lors d'un tournoi de Noël. Elles continuent de se préparer pour leurs prochains adversaires !

250
250 adhérents
au SRVVB

31
31 points marqués par
Liesbet VINDEVOGHEL lors
du match aller contre Nantes

13
13 sets gagnés

11
11 sets perdus

PROCHAINES RENCONTRES

Salle Pierre CLÈRE à Saint-Raphaël
1, avenue Théodore Rivière
Tél. : 04 94 19 29 97

- > **Stade Français Paris Saint-Cloud**
(dernier match aller)
Samedi 16 janvier 2016 - 19h30
- > **Chamalières**
Lundi 25 janvier 2016 - 19h
- > **Nantes**
Samedi 6 février 2016 - 19h30



TOURISME

Développement d'une offre touristique dédiée aux vélos sur le territoire



DEPUIS DEUX ANS, L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ESTÉREL CÔTE D'AZUR, SOUTENUE PAR LA CAVEM, S'EST LANCÉE DANS LA STRUCTURATION ET LA PROMOTION DE PARCOURS DÉDIÉS AUX VÉLOS DE ROUTE ET AUX VTT SUR LE TERRITOIRE.

Le vélo, ça ne s'improvise pas ! Les parcours doivent être identifiés, entretenus et balisés. Le maillage de ces itinéraires nécessite donc la participation de nombreux acteurs pour prendre en compte les enjeux qui en dépendent. Cette activité profite à la fois à l'économie et au tourisme local. L'enjeu, à termes, est de développer des offres de séjours pour les clientèles individuelles comme pour les groupes.

Une concertation avec les acteurs du territoire

Un travail a été mené afin de structurer et développer des parcours adaptés aux besoins et aux attentes de chacun. Il a permis de fédérer la CAVEM, l'Office National des Forêts (ONF), les Offices de Tourisme du territoire, les associations, les clubs cyclistes et les prestataires de cycles autour de ce

projet structurant. Notre territoire dispose d'un potentiel de pratique exceptionnel, comme le prouve l'organisation du Roc d'Azur, un événement mondialement connu qui attire chaque année des milliers de passionnés.

Déjà réalisé ! ...

En deux ans, des groupes de travail initiés par Estérel Côte d'Azur ont déjà permis de mettre en place :

- › 6 parcours de vélo de route proposés par l'Omnium Cycliste Raphaëlois (OCR)
- › 10 parcours VTT (dont 3 à Roquebrune-sur-Argens et 5 à Saint-Raphaël)
- › 2 offres touristiques à destination des « cyclo-touristes »

Ces parcours ont été pensés dans le respect des équilibres fragiles de nos espaces naturels.

... en projet :

Plusieurs projets sont en cours, afin de développer la forte dynamique touristique que représente la pratique du vélo sur le territoire :

- › Une étude économique auprès des professionnels du cyclisme sur le territoire
- › La réalisation d'une cartographie interactive
- › Un reportage photographique sur les itinéraires cyclistes existants
- › Un site internet dédié à la découverte des itinéraires et routes touristiques dans le cadre du projet européen Best Of (voir magazine n°14, page 10)
- › Un renforcement des actions commerciales à destination des clubs cyclistes et associations

Un stand pour la promotion du territoire à l'occasion du Roc d'Azur

On ne présente plus le Roc d'Azur, premier événement VTT au monde, organisé chaque année au mois d'octobre à la base Nature François LÉOTARD de Fréjus et sur les sentiers de Roquebrune-sur-Argens.

Du 7 au 11 octobre 2015, la 32^e édition a accueilli 150 000 visiteurs du monde entier. Ses impacts sont forts pour le tourisme : il s'agit du seul événement hors saison qui assure une fréquentation optimale, profitant aux hébergeurs comme à l'ensemble du commerce local.

Cette année, l'agence de développement Estérel Côte d'Azur, en collaboration avec l'ADT Var Tourisme, était présente dans le village des exposants du Roc d'Azur pour représenter notre territoire en tant que destination touristique et tous ses acteurs.

A cette occasion une rencontre a été organisée le vendredi 9 octobre 2015, en présence de M. Nello BROGLIO, Vice-Président de la CAVEM et Maire des Adrets de l'Estérel, M^{me} Françoise DUMONT, Présidente de Var Tourisme et Conseillère Communautaire de la CAVEM et Hubert COURRIER, Président d'Estérel Côte d'Azur. Cette opération a permis de fédérer les acteurs autour de la « dynamique vélo et VTT » et d'affirmer notre territoire comme une destination privilégiée.



CHIFFRES CLÉS

10
10 parcours VTT

6
6 parcours de vélo de route, représentant plus de 500 km

LE ROC D'AZUR, C'EST :

150 000
150 000 visiteurs

20 000
20 000 participants

300
300 exposants

L'ouverture prochaine du nouveau parking

POUR RÉPONDRE AU MANQUE DE PLACES, LA CAVEM A INVESTI 4 MILLIONS D'EUROS DANS LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PARKING POUR LE CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL (CHI). RETOUR SUR UN ÉDIFICE QUI A VU LE JOUR EN UN TEMPS ÉCLAIR.

JUILLET / AOÛT



SEPTEMBRE



De septembre à octobre 2015, les poteaux, les poutres ainsi que les dalles sont posés.



Pose de la première pierre par les Élus du territoire le lundi 14 septembre 2015,

OCTOBRE



Toute l'infrastructure du futur parking quasiment réalisée au mois d'octobre.



Les poutres sont vissées selon un système d'encoches pour stabiliser la structure et former l'ossature.



Le plancher collaborant est posé, pour servir de support au béton qui sera coulé plus tard.



Les obliques sont positionnées au rez-de-chaussée.

de l'hôpital : retour sur le chantier

Après la pose de la première pierre qui a eu lieu le 14 septembre 2015 (voir page 10-11 du magazine n°16), celui-ci a progressé très rapidement pour être désormais pratiquement terminé. Seules quelques finitions doivent encore être réalisées avant son ouverture, dès le début de l'année 2016. Le parking proposera 348 places de parking réparties sur 3 niveaux dont le 3^e sera à ciel ouvert.

NOVEMBRE



Une résine sera appliquée sur le 3^e étage à ciel ouvert du parking afin d'assurer l'étanchéité de l'édifice et d'éviter les problèmes d'humidité.



Les garde-corps (rembardes) sont posés.



Le béton a été coulé sur le plancher collaborant.



Le sol du rez-de-chaussée est compacté.



Les ventelles (les lames métalliques de façade) sont posées.



L'ascenseur, les câbles et toute sa machinerie commencent à être posés, afin de garantir l'accès au parking aux personnes à mobilité réduite.



Des trous sont percés dans les obliques pour les stabiliser suite à l'ajout du béton.



Les rampes d'éclairage sont posées.



La peinture ainsi que toutes les finitions sont amorcées.

Décembre

Toutes les finitions sont en cours de réalisation, notamment : les éléments de sécurité comme l'alarme incendie et la vidéo surveillance, la serrurerie, les escaliers métalliques du public, la peinture et la signalétique de l'ensemble de l'édifice, le local de gestion (pour le gardien), l'ascenseur...





Soutenir la recherche contre le cancer en triant le verre

POUR FAVORISER LE TRI DU VERRE PAR LES HABITANTS DU TERRITOIRE, LA CAVEM SOUTIENT LE PARTENARIAT DU SMIDDEV AVEC LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER.

🌱 **Même si le tri des emballages en verre sur le territoire est exemplaire, trop de ces déchets sont encore jetés sans être triés.** Afin de sensibiliser les habitants du territoire au tri des emballages en verre, le SMIDDEV a lancé une opération d'un an renouvelable intitulée « Je soutiens la Ligue, je trie le verre ». Dans ce cadre, 2 € seront désormais reversés au Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer pour chaque tonne de verre triée.

Un don pour soutenir les malades

Les dons sont utilisés pour aider la recherche médicale mais également pour soutenir les malades. Ainsi, 8000 € sont versés chaque année par la Ligue contre le Cancer au Centre Hospitalier Intercommunal pour contribuer aux soins des malades.

Le verre se recycle à l'infini

Le recyclage du verre permet une économie de 100 € par tonne traitée, préserve les ressources minérales naturelles, économise de l'énergie, réduit les rejets de CO₂ et évite la mise en décharge. Les bouteilles, pots et bocaux triés sont transformés en emballage en verre ce qui leur offre une seconde vie.

Trions

Dans les colonnes à verre et autres Points d'Apport Volontaire, on ne dépose que les bouteilles, flacons, pots et bocaux vides. La porcelaine, la faïence, la céramique, les ampoules, les miroirs sont à jeter à la poubelle ou en déchèterie. N'oubliez pas d'enlever les bouchons et autres couvercles, qui sont en liège ou aluminium.

📍 **3500 tonnes de verre triées en 2014 sur le territoire**

📍 **32,5 kg de verre trié par habitant du territoire**

📍 **EN SAVOIR PLUS**
Plus d'infos sur les Points d'Apport Volontaire près de chez vous : www.cavem.fr

📍 **2 € reversés à la Ligue contre le cancer par tonne recyclée**

Un nouveau réservoir d'eau potable en projet au Gargalon

LA CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION DE RÉSERVE D'EAU SUR LE SITE DU GARGALON À FRÉJUS CRÉÉE ET FINANCÉE PAR LA CAVEM PERMETTRA AU NOUVEAU RÉSERVOIR D'ASSURER UN RÔLE DE TAMPON ET DE SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT POUR LE TERRITOIRE.

Un emplacement protégé et unique

L'actuel réservoir d'eau potable du Gargalon est bâti dans le site classé de l'Estérel. Cette zone naturelle étant protégée, il a d'abord été nécessaire de démontrer son extension comme optimale en termes de développement durable pour que ce projet puisse voir le jour. Situé en hauteur à proximité de l'usine de potabilisation, cet emplacement garantit un remplissage direct ainsi qu'une pression adaptée à la distribution de l'eau.

Enfin, il s'agit d'un réservoir intégré dans le paysage : initialement prévu sur plateforme, ce réservoir est aujourd'hui projeté en encastrement dans la colline avec une architecture qui permet la reconstitution des terrasses existantes et la transparence de l'édifice dans le site.

24 heures d'autonomie

Des études ont été menées par Veolia démontrant que les besoins en eau potable du territoire ont grandi et qu'ils évolueront encore. En conséquent, le réservoir du Gargalon ne dispose pas de réserves de stockage suffisantes pour assurer une sécurité de 24 heures de distribution d'eau, alors qu'il n'est desservi que par une seule source d'approvisionnement.

Ainsi, afin de permettre à la consommation d'eau du territoire de continuer à se dérouler de manière optimale, la création d'un nouveau réservoir sur le site du Gargalon fait partie de différents projets de réservoirs de la CAVEM.



CALENDRIER



2016

Études de conception puis de dimensionnement



2017

Début des travaux

CAPACITÉ DU NOUVEAU RÉSERVOIR



4 500 mètres cubes de stockage d'eau en plus sur un total de 9 500

Le fleuve de l'Argens est géré par le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA)

CETTE STRUCTURE PERMET DE DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE COHÉRENCE SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES CONCERNÉS AFIN DE MUTUALISER LES TRAVAUX D'ENTRETIEN.

Créé en octobre 2014 après le lancement du Programme d'Actions de Prévention des Inondations par le Conseil Départemental, le SMA regroupe 74 villes varoises situées au bord du fleuve ou de ses affluents.



Le SMA est géré par 74 élus issus de différentes structures publiques, dont :

- › **Président**
Olivier AUDIBERT-TROIN
Président de la CAD
- › **Premier Vice-Président**
Sébastien PERRIN
Vice-Président de la CAVEM
Adjoint de la Mairie
de Roquebrune-sur-Argens
- › **Vice-Président**
Richard SERT
Conseiller communautaire
de la CAVEM
Premier adjoint de la Mairie
de Fréjus
- › **Délégué syndical**
Gilles RÉGIS
Adjoint de la Mairie
de Puget sur Argens

La CAVEM est l'une des deux plus grosses intercommunalités membres du SMA, avec la Communauté d'Agglomération Dracénoise (CAD). Cette importante place prise par nos élus au sein des instances est logique, si l'on considère que notre territoire est le dernier traversé par l'Argens. Notre part de financement au SMA est donc conséquente.



CHIFFRES CLÉS

Des projets en cours de concrétisation

Le SMA densifie ses compétences, en faisant appel aux communes qui le composent. La CAVEM pilote désormais le SMA afin qu'il agisse au plus tôt en matière de prévention sur les études et l'entretien des rives du fleuve de l'Argens. Par exemple, une remontée sur les 12 kilomètres de cours d'eau allant de Roquebrune-sur-Argens au Muy en passant par Puget sur Argens a été effectuée par le SMA. Elle a permis de marquer tout ce qui peut faire obstruction à l'écoulement du fleuve.

Suite à cette première approche, le déblaiement des chablis (trunks d'arbres déracinés) ou des embâcles (objets solides emportés par le courant) a été rapidement lancé depuis le mois de décembre. Normalement, il s'agit de travaux à la charge des riverains, mais souvent ceux-ci n'ont ni le temps ni les moyens nécessaires pour s'en occuper.

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Suite aux inondations de juin 2010 qui ont causé la mort de 25 personnes et occasionné près d'un milliard d'euros de dommages, le Conseil Départemental du Var s'est engagé à piloter l'élaboration d'un PAPI. Il s'agit d'une démarche qui vise à réduire les risques d'inondation de l'Argens ainsi que leurs conséquences sur le territoire. Beaucoup de facteurs doivent être pris en compte pour gérer un cours d'eau, afin de ne pas occasionner de dépenses inutiles: des compléments d'études permettent de trouver une solution rapide et efficace. Le SMA est chargé de la mise en œuvre du PAPI Argens qui lui permet d'obtenir des financements de la part de l'Etat à hauteur de 45 % des fonds engagés.

Malheureusement, couper les arbres et entretenir les berges du fleuve ne garantit pas qu'il n'y ait aucune inondation. La mise en œuvre de la première partie du PAPI, appelée PAPI d'intention, comporte 39 actions dont 30 ont déjà été lancées. La 28^e concerne l'aménagement de la basse vallée de l'Argens (recalibrages, bras de décharge...) en tenant compte notamment des activités agricoles, touristiques, des zones d'activités, de la faune et la flore. L'objectif est de réduire les inondations les plus fréquentes pour préserver l'activité et les infrastructures en place.



74 communes



300 000 habitants



10 intercommunalités



180 000 logements



2 700 km² de superficie
du territoire couverte



95 000 emplois



50 000 000 € HT de travaux nécessaires
dans la basse vallée de l'Argens



RÉALISATIONS

Le refuge des Garelles, un endroit qui a du chien !

SITUÉ À PROXIMITÉ DE LA RN7 À ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS ET GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION VAROISE DE SECOURS AUX ANIMAUX (AVSA), LE REFUGE DES GARELLES ACCUEILLE LES CHIENS ERRANTS ISSUS DE 27 COMMUNES, DONT CELLES DE LA CAVEM QUI A FAVORISÉ ET LARGEMENT SOUTENU SON INSTALLATION SUR LE TERRITOIRE. POUR TOUS CES TOUTOUS, L'AVSA REMPLIT UNE DOUBLE MISSION DE FOURRIÈRE ET DE REFUGE.

Un endroit pour les chiens trouvés

Le refuge des Garelles sert de fourrière sur les 27 communes qui en dépendent pour les chiens errants dont on ne parvient pas à retrouver le maître. Lorsque cela est possible, les propriétaires des animaux trouvés sont contactés directement par courrier recommandé. L'AVSA est tenue de garder les chiens en fourrière durant un délai minimum de 8 jours ouvrables avant de les proposer à l'adoption. Les pensionnaires sont vaccinés, stérilisés et pucés.

Adoptez un chien avec l'AVSA : tout vous saurez tout...

L'AVSA oriente les demandes afin de diriger les adoptants vers des chiens adaptés à leur mode de vie. Le refuge servant de lieu de transition pour les animaux, on leur apprend à se sociabiliser et à se réhabituer à une vie en famille. D'ailleurs, les chiens y sont tellement bien traités que certains s'attachent aux soigneurs et ne veulent pas en partir!

Une adoption est un acte réfléchi qui se déroule en plusieurs étapes : une visite est d'abord organisée afin d'avoir un premier contact avec les pensionnaires du refuge. On repère alors un chien qui nous plaît et correspond à notre mode de vie. Ensuite, on l'emmène en ballade, afin d'être sûr que le courant passe et que ce nouveau compagnon puisse chaque jour partager notre vie.

Au final, les visiteurs restent plusieurs heures au refuge et peuvent y revenir avant de prendre une décision. Après l'adoption, le refuge veille à ce que les chiens soient heureux dans leur nouvelle famille en prenant de leurs nouvelles.



Un soutien prononcé de la CAVEM

Les communes qui dépendent du refuge des Garelles payent chaque année une cotisation de 0,9€ par habitant en échange des services obligatoires de fourrière fournis par l'AVSA. Cependant, cette cotisation a été réduite la première année pour les cinq communes de la CAVEM, celle-ci ayant fourni **un terrain viabilisé au refuge et réalisé un accès depuis la nationale.**

Les dons privés, que l'on peut adresser directement via le site internet de l'AVSA, représentent également une part importante du financement du refuge. Aucun bénéfice n'est réalisé sur les adoptions.

La première phase de construction en finalisation

La construction du refuge comporte trois phases, dont la première, qui donne le droit d'accueillir une cinquantaine de chiens, est en cours de finalisation. La deuxième phase, qui prévoit une augmentation à 100 boxes, est en réflexion pour le moment car elle implique de nombreux changements avec notamment une augmentation du personnel. Les projets immédiats sont l'installation du chauffage par pompe à chaleur, une infirmerie ainsi que deux parcs supplémentaires pour le bien être des chiens.

L'équipe

Le refuge fonctionne grâce au travail de sept salariés (cinq soigneurs, une directrice et une comptable) mais aussi à l'aide d'une trentaine de bénévoles qui vont promener les chiens chaque jour. Si vous souhaitez rejoindre cette équipe de bénévoles afin d'offrir quelques sorties aux animaux du refuge des Garelles, n'hésitez pas à contacter l'AVSA.

CONTACT

Tél. : 04 94 45 87 92 / 07 82 99 41 05

E-mail : a.v.s.a@orange.fr

CHIFFRES CLÉS 2015

196
196 adoptions

182
182 restitutions

96
96 abandons

281
Entrées en fourrière : 281 chiens

60 000 €
Coût du projet d'infirmerie : 60 000 €

La CAVEM s'engage chaque jour pour le logement de tous

TROIS PROGRAMMES IMMOBILIERS DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR LE TERRITOIRE ONT REÇU UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA CAVEM.

Des efforts soutenus en faveur du logement social

Le logement social est une politique publique qui permet à des personnes aux revenus modestes de se loger à moindre coût. Leur construction répond donc à un besoin social important pour les habitants et contribue au développement économique de notre territoire. De nouvelles résidences de logements sociaux ont vu le jour ces derniers mois, grâce à une participation exceptionnelle de 773 000 € de la part de la CAVEM et aux efforts consentis sur le foncier par la ville de Saint-Raphaël. À travers les trois résidences des Collines de l'Estérel, du Clos Aurélien et Roméo, 88 nouveaux logements sociaux ont été ouverts aux familles du territoire.

Des résidences d'exception, un logement social de qualité !

L'inauguration a eu lieu le jeudi 29 octobre 2015 pour la résidence des Collines de l'Estérel et le jeudi 5 novembre 2015 pour les résidences du Clos Aurélien et Roméo. Les logements ont tous été conçus dans le respect d'un cahier des charges rigoureux. Sur ces trois résidences, le montant moyen du loyer y est d'environ 5 € au mètre carré.



Les Collines de l'Estérel



La résidence des Collines de l'Estérel offre à 50 familles du territoire un cadre de vie unique et reposant, tout en étant adaptée aux personnes à mobilité réduite. Son architecture lui permet de se fondre dans le décor naturel des collines de Saint-Raphaël, notamment grâce à ses façades dont les couleurs des balcons et terrasses font écho aux bois et aux végétaux environnants. Une majorité d'appartements de type 2 et 3 y a été construite, car ce type de logement correspond à la demande locative exprimée sur le territoire de la CAVEM. La participation de la CAVEM à ce projet a été de 450 000 €.



88 logements sociaux créés



5 € de loyer au mètre carré en moyenne



773 000 € financés par la CAVEM



Clos Aurélien



La résidence du **Clos Aurélien** est une résidence de 12 logements aux typologies variées avec des surfaces généreuses de 50 à 98 m². Mariage délicat des codes contemporains et provençaux, elle a été construite au cœur d'un espace boisé situé à 5 minutes de la mer et proche de toutes les commodités, dans un quartier touristique du Dramont. La résidence répond à la réglementation thermique 2005, les logements sont certifiés QUALITEL et labélisés BBC-Effinergie. Le chauffage, quant à lui, se fait par pompe à chaleur. La participation de la CAVEM à ce projet a été de 102 000 €.



Roméo



La résidence **Roméo** comporte 26 logements allant du type 2 de 52 m² au type 5 de 94 m² afin de répondre aux besoins de tous. Véritable belvédère sur la baie de Saint-Raphaël, la résidence Roméo présente une architecture contemporaine dont les tons grège, gris, blanc et carmin forment une certaine élégance. Cette résidence est elle aussi certifiée QUALITEL et labellisée BBC-Effinergie. Idéalement orientés pour bénéficier d'un ensoleillement naturel, ces logements offrent à leurs locataires des prestations soigneusement sélectionnées. La participation de la CAVEM à ce projet a été de 221 000 €.

L'urbanisme comme vecteur social

Les logements sociaux sont implantés dans tous les quartiers de l'agglomération pour permettre une répartition équilibrée à l'échelle du territoire et favoriser ainsi la mixité sociale.



CULTURE

Avec Aggloscènes, en 2016, il y en aura pour tous les goûts

LA PROGRAMMATION VARIÉE D'AGGLOSCÈNES, QUI FAVORISE L'ACCÈS DES HABITANTS À LA CULTURE, VIT SA SEPTIÈME ÉDITION. APRÈS UN DÉBUT DE SAISON RICHE EN ÉMOTIONS, IL RESTE ENCORE DES PLACES POUR LES SPECTACLES ANNONCÉS CI-DESSOUS. PROFITEZ-EN VITE !

🎵 **Les amateurs de lyrique et de classique** seront comblés avec 3 spectacles :

- › **Otello**, opéra de Giuseppe VERDI, le mercredi 13 janvier 2016 à 20h30, interprété par 100 artistes : solistes, chœurs, orchestre...
- › **l'Orchestre Régional de Cannes**, dirigé par Wolfgang DOERNER, le vendredi 18 mars 2016 à 20h30, accompagné d'Anne QUEFFELEC, grande pianiste spécialiste de Mozart
- › **Rigoletto**, également de VERDI, le vendredi 25 mars 2016 à 20h30, mis en scène par Roberta MATELLI

La danse ne sera pas non plus en reste, avec différents styles programmés :

- › **Casse-Noisette**, le vendredi 22 et samedi 23 janvier 2016 à 20h30, chorégraphié par Jeroen VERBRUGEN, spectacle de danse néoclassique par le Ballet du Grand Théâtre de Genève

› **Boxe boxe**, le jeudi 25 février 2016 à 14h et le vendredi 26 février 2016 à 20h30, chorégraphié par Mourad MERZOUKI, spectacle de danse hip hop dans lequel les musiciens du QUATUOR DEBUSSY et AS'N accompagnent les danseurs

› **Dialogue avec Rothko**, le mercredi 16 mars 2016 à 20h30, de et par Carolyn CARLSON, légende de la danse contemporaine.

› **Le cirque est également à l'affiche**, avec **Night Circus**, le mardi 9 février 2016 à 20h30, chorégraphié par Bence VAGI, par la troupe hongroise Recirquel.

› **Les Nuits barbares**, le samedi 16 avril 2016 à 20h30, chorégraphié par Hervé KOUBI, spectacle de danse contemporaine.

› À mi-chemin entre danse et musique, **L'Homme d'habitude**, le samedi 30 janvier 2016 à 20h30, chorégraphié et mis en scène par Bruno PRADET, avec les musiciens des Blérots de R.A.V.E.L. et des danseurs de Vilcanota.

› Le concert de **Raphael**, le samedi 12 mars 2016 à 20h30, accompagné des enfants de l'école de musique de Fréjus Jacques Melzer et du Conservatoire de Saint-Raphaël
Plusieurs pièces de théâtre sont à l'affiche :

› **Le Roi Lear**, le vendredi 5 février 2016 à 20h30, mis en scène par Jean-Luc REVOL avec Miche AUMONT.

› **Novecento**, le vendredi 19 février 2016 à 20h30 André DUSSOLIER a remporté un Molière du comédien pour ce spectacle dont il est l'interprète et le metteur en scène.

› Le dimanche 24 avril 2016 à 17 heures, **Contes chinois**, mis en scène par François ORSONI, est un spectacle qui mêle textes et musique aux illustrations réalisées en live par Chen JIANG HONG, maître calligraphe.

› **Le Revizor**, de Nikolai GOGOL, le jeudi 21 avril 2016 à 14h et 20h30, adapté par Ronan RIVIERE

Enfin, pour terminer cette liste sur une touche d'humour, Elie Semoun jouera le vendredi 29 avril 2016 à 20h30 son nouveau one man show « **A partager** ».



MANGER SUR PLACE AVANT LE SPECTACLE ? C'EST POSSIBLE !

Les soirs de spectacle, vous pouvez dîner aux « 3 COUPS... de fourchette », restaurant du théâtre intercommunal Le Forum à partir de 19h. Attention, la réservation est obligatoire au plus tard la veille du spectacle avant 14h, afin de pouvoir vous garantir des produits frais. Pour les plus pressés, un encas (quiche, sandwich, pâtisserie...) au Bar du Théâtre pourra satisfaire une modeste faim !

Tél. : 04 94 95 55 55





CITOYENNETÉ

La loi NOTRe, troisième volet de la réforme territoriale

LA LOI DE LA NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE (LOI NOTRe) A ÉTÉ PROMULGUÉE LE VENDREDI 7 AOÛT 2015 PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. ELLE VISE À CLARIFIER LES COMPÉTENCES DES DIFFÉRENTS ÉCHELONS TERRITORIAUX (RÉGIONS, DÉPARTEMENTS, INTERCOMMUNALITÉS, COMMUNES).

📍 **Cette loi entraine** une modification de certains regroupements intercommunaux.

Le 15 octobre 2015, Georges GINESTA, Président de la CAVEM, a participé à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale organisée par Pierre SOUBELET, Préfet du Var.

Il est acté que le périmètre des cinq communes constituant la CAVEM reste inchangé et s'en trouve stabilisé.

Présentation de la loi NOTRe aux Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) du Var

Le mardi 27 octobre 2015, une réunion de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale du Var (UDCCAS), présidée par Christine MARENCO-DRUHEN, Vice-Présidente de la CAVEM, a été organisée au Centre Culturel de Saint-Raphaël.

Une intervention a été effectuée par Christophe PITEUX, délégué général adjoint à l'Union Nationale des CCAS à Paris, afin de présenter la loi NOTRe aux CCAS du Var présents à cette occasion. En effet, la réforme territoriale impacte leur fonctionnement qui nécessite une organisation adaptée.

CHIFFRES CLÉS



13 régions au lieu de 22



2 nouvelles métropoles



Plus de 40 heures de débat nécessaires à l'adoption du projet de loi



INFO LOCALE

Mosaïque FM, l'info du territoire

SEULE RADIO DE L'EST-VAR À POUVOIR SE TARGUER D'ÊTRE 100 % LOCALE, MOSAÏQUE FM PERMET AUX HABITANTS DU TERRITOIRE DE SE TENIR AU COURANT DE L'ACTUALITÉ MAIS AUSSI DE DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX ARTISTES.

Une programmation éclectique

La matinale de 7h30 à 9h30 présente les infos locales, avec des rubriques variées telles que le journal de la mer ou encore des conseils en nutrition.

La programmation musicale

En journée: un mix de musiques actuelles avec des talents issus de la région PACA. Le soir: du jazz, de la soul et du funk.

À partir de minuit: des morceaux plus atypiques: classique, rock psychédélique, musiques de films...

Des sondages menés avancent qu'un tiers des habitants du territoire écoutent Mosaïque FM. Peut-être est-ce votre cas ?

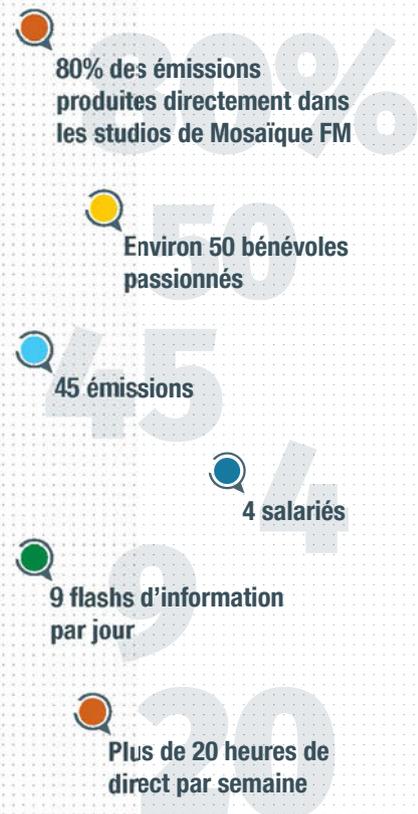
Un peu d'histoire

Créée en 1998 par Pierre POTIN au sein du collège André Léotard à Fréjus, Mosaïque FM était à l'origine une radio scolaire qui a commencé dans le coin du Centre de Documentation et d'Information.

Elle est devenue une radio locale en 2008, à l'initiative d'Elie BRUN, alors Maire de Fréjus, qui a proposé de construire un studio.

Un magazine mensuel sur l'actualité du territoire

Le dernier vendredi de chaque mois, l'émission « Ici c'est la CAVEM », présente l'actualité du territoire à travers des personnalités et les différents projets portés par la communauté d'agglomération.



Vie du Conseil

Bureaux communautaires
des 30 octobre et 27 novembre 2015

Les élus ont voté :

HABITAT : Garantie d'emprunt de 11 366 067 € accordée au Logis Familial Varois pour assurer l'opération de construction de 112 logements locatifs sociaux à Fréjus, le Domaine des Vernèdes, Quartier Caïs.

HABITAT : Subvention de 97 355 € attribuée aux propriétaires privés qui réhabilitent leur logement dont 53 724 € d'aide communautaire et 43 621 € d'aide du Conseil Régional.

ASSAINISSEMENT : Renouveau de la canalisation sur 7,5 km entre Puget sur Argens et Fréjus comprenant la fourniture et la pose d'un réseau de collecte des eaux usées et de distribution d'eau potable, chemin des Frênes à Puget sur Argens.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - FORMATION : Afin de soutenir la formation des jeunes, aide financière de 33 000 € sur 3 ans accordée à l'association « Les heures libres de la jeunesse » qui gère le centre de formation : Institut Méditerranéen du Sport de l'animation et du tourisme (IMSAT).

CULTURE : Subvention de 18 609,60 € au Théâtre Intercommunal Le Forum pour proposer la vente par internet des abonnements aux spectacles.

EAU POTABLE : Acquisition d'un terrain permettant de construire un second réservoir d'eau potable afin d'augmenter la capacité de stockage du réservoir existant du Collet Redon, quartier de la Bouverie à Roquebrune-sur-Argens et ainsi renforcer la distribution d'eau potable.

PETITE ENFANCE : Participation financière de 150 000 € pour le fonctionnement de la crèche du Centre Hospitalier Intercommunal ouverte de 6h30 à 21h30.



Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, mais vous pouvez aussi le retirer aux endroits suivants :

- > **Les Adrets de l'Estérel** : Hôtel de ville
- > **Fréjus** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : Saint-Aygulf, La Gabelle ; La Tour de Mare ; Mairie Saint-Jean-de-Cannes ; Office de tourisme de la ville ; Maison de l'emploi ; Centre d'Animation de Villeneuve, Centre Hospitalier Intercommunal Bonnet ; Maison de quartier de la Tour de Mare ; Théâtre Le Forum ; Salle du Sextant.
- > **Puget sur Argens** : Hôtel de ville, Centre Communal d'Actions Sociales ; Office du tourisme de la ville.
- > **Roquebrune-sur-Argens** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : la Bouverie ; les Issambres ; Centre Communal d'Actions Sociales, Office de tourisme de la ville ; Office de tourisme des Issambres.
- > **Saint-Raphaël** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : Agay, Boulouris, Dramont, Valescure, Centre Communal d'Actions Sociales, Office de tourisme de la ville ; Office de tourisme d'Agay ; Mairie d'honneur, Palais des Congrès ; Centre culturel ; Stade nautique ; Parking Bonaparte ; Maison des associations.

Expression de l'opposition

La nécessaire concertation

Depuis le début de l'actuelle mandature, nous soulignons l'importance d'une écoute et d'une large association de l'ensemble des communes aux décisions de la CAVEM. Trois exemples actuels illustrent cette impérieuse nécessité.

Tout d'abord, les transports. L'actuel marché arrivant prochainement à échéance, une réflexion est menée concernant le contenu du prochain appel d'offres, et un travail effectué sur la restructuration du réseau de bus de l'agglomération. Ces réflexions vont impacter directement l'ensemble des communes et de leurs habitants. Nous nous félicitons de la concertation initiée dans ce cadre et souhaitons que les remarques et demandes prioritaires effectuées par les communes soient pleinement prises en compte.

Deuxième exemple : les critères de financement du logement social. La situation budgétaire de la CAVEM risque malheureusement de la conduire à réduire ses aides, alors même que le besoin de logements sociaux et le nombre de constructions prévues n'a jamais été aussi fort. Il est donc dans ce contexte d'autant plus nécessaire que les critères de financement soient clairs et souples

et fassent là encore l'objet d'une étroite concertation avec les communes qui vont voir se réaliser sur leur territoire un nombre important de logements sociaux dans les prochaines années.

Troisième enjeu : la mutualisation d'un certain nombre de Services. Nous sommes ouverts à cette perspective qui doit permettre d'effectuer des économies de fonctionnement tout en optimisant la qualité du service offert à la population. Là encore, ce projet ne se met en œuvre que parce qu'il fait l'objet d'une association étroite de l'ensemble des communes membres.

Ces trois exemples, parmi d'autres, illustrent que le bon fonctionnement de la Communauté d'Agglomération repose sur l'association étroite de l'ensemble des communes et de leurs majorités élues au processus de décision. Une association qui devrait s'effectuer non seulement sur les projets mais aussi dans le cadre de la gouvernance générale de la CAVEM.

Groupe d'opposition Front National



Otello



CASSE-NOISETTE



L'HOMME
D'HABITUDE



LE ROI
LEAR



NIGHT CIRCUS



NOVECENTO



BOXE BOXE



DES GENS BIEN



RAPHAËL



CAROLYN CARLSON



ORCHESTRE REGIONAL
DE CANNES



RIGOLETTO



SANS RANCUNE



LES NUITS BARBARES



LE REVIZOR



CONTES CHINOIS



ELIE SEMOUN



IL ÉTAIT UNE FOIS
COMPLÈTEMENT À L'OUEST



LE SYSTÈME

POUR LES FÊTES,
OFFREZ DU
SPECTACLE

XV
XVI



THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM
04.94.95.55.55

AggloScènes

CENTRE CULTUREL DE SAINT-RAPHAËL
04.98.11.89.00



WWW.AGGLOSCENES.COM